Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 14

Artikel: Recettes et procédés
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-247919

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tement de l'Eure qui s'appelait « Calville », qui existait encore en 1682, mais qui a disparu depuis.

(A suivre). HORTICOLUS.

LETTRE PATOISE

Monsieu le rédacteur di PAYS DI DUEMOENNE *ai Porraintru.*

Désirain qu'le patois frainc-montaignon figurésse aidé in pô su l'*Pays di duemoënne*, i ai pris lai libertai de vos aidrassie ste lattre, dâ le pu poëntu de not district.

I vos dirai en premië qu'i seu l'bouëbe de mai mère, ai peu, i crai âchi stu d'mon père. Ne l'un ne l'âtre ne sait qu'le patois ; soli fait qu'i seu in patois pur saing.

Vos m'dirai : â djöé d'adjedeu on dait tu saivoi le fraingais ; main i vos veu dire qu'ment soli s'â fait, qu'i n'sait que sti languaidge.

I étô dains mes sept ans : in maitin mes pairents m'envian ai l'école ; le maître n'était pon an l'hôta, ç'â lai seule fois qu'i y seut aivu. Bon. I m'en vai, en diaint an nos dgens ço que s'pésait. « Iai, que dié mon pére, ai l'â t'allai à synode. Te radrai in âtre djoé. — « I n'yi veu pu allai, qu'i s'y dié ». Ai peu, c'feut di, c'feut fait. Djemais i n'ai voyü yi r'botai les piës. Cobin de touertches i ai r'çiai pou soli !

Ai lai fin, mai mére diai ai mon pére : « Lèsse lo, ne l'corridje pu, ç'â inutile. Te n'peu dje pon en faire in régent ; on en feront in bon paysain, ai peu, ai veût veni gros quand mainme. »

En effet, le temps s'â pesai : i seu in bouëbe de bon ména'dje. Nos engrésans in poüe tu les ans, que poize 100 livres aivô le bola, ç'â tot bé, hein ?

Main, i en vin en l'affaire esseintielle.

Qu'ment les âtres bouëbes vaint â lôvre, l'idée m'aivait âchi pris de yi allai. I fréquintô enne baisatte que saivait rudement bin le fraingais : nos s'aimins, tot allai bin. Le mairtchie était quasi fait.

In bé duemoënne le soi, elle me dié : « Se te n'aiprend poën le fraingais, i te n'veu poën ! — Te me rbote bin : i se trâ gros mitenaint pou allai ai l'école, qu'i s'y dié, te m'le daivô dire pu tot. — Ran de soli, i te n'veu poën âtrement. Te comprends hein ? » Tot ébabi, i m'en vai trovai le maître d'école, i yi echplique mon aiffaire, ai peu, ai m'répond : « T'é aidé aivu in aine : te demoërai aine, i me n'veu ran occupai de toi. Te daivô veni dain le temps. »

Me voili bin piaintai cti cô ! Sains fanne ! qué l'aiffaire ! ! Ai mon aidge !

Se totefois mes aimis, vos saites enne boënne baisatte que n'seutche ran que le patois, vos me ferin piaisi en me recomaindaint ai lé.

Nos blouëchies aint cheuri â mois djainvië, i vos envierai des blouëches ai Paitche.

En aitendaint, i demoëre gros fô qu'ment d'vain cô.

In Peusaitchâ.

Avis industriels et commerciaux

Chambre cantonale bernoise. — Le secrétariat et le secrétariat-adjoint de la chambre cantonale bernoise du commerce et de l'industrie sont entrés en activité le 1er mars 1898 ; les titulaires en sont MM. E. Hugli, à Berne, et Albert Chopard, à Bienne.

Le siège du secrétariat-adjoint a été fixé à Bienne ; le bureau, où les intéressés peuvent s'adresser, est provisoirement rue de la Gare 1.

L'importation en Chine. — Le *Journal officiel* a publié l'avis suivant qui se recommande à l'attention des importateurs étrangers :

Le moyen le plus efficace pour augmenter les importations en Chine des marchandises étrangères serait, d'après le consul français à Foutchéou, la formation par les fabricants de syndicats qui enverraient un voyageur avec des échantillons de leurs produits divers. Celui-ci les soumettrait aux négociants du pays et solliciterait des commandes en faisant au besoin modifier la fabrication selon le désir des clients. Les frais d'un voyageur, répartis sur dix maisons, ne seraient point lourds à supporter par chacune d'elles et ne leur entraîneraient point les charges aléatoires d'un établissement à Hongkong ou Shanghaï, seules les villes offrant des débouchés sérieux.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 12 du *Pays du Dimanche :*

40. CHARADE

Rat-dit-cal (Radical).

41. ÉNIGME.

Le ramoneur.

42. MÉTAGRAMME.

Toc, roc, soc.

43. LOGOGRIPHE.

Rentier, entier.

Ont envoyé des *Solutions complètes :* MM. Genevois à Cornol ; Une pâquerette à Boncourt ; Piétro à Moutier ; Une Delémontaine ; Perceneige désolée à Boncourt ; Anémone à Boncourt.

Ont envoyé des *Solutions partielles :* MM. Une pâquerête de Bonfol ; Fareld Riquams à Mervelier ; Stu qu'nâpe de bô ai Reconbais ; Un qui pêche des grenouilles et des crapauds à Bonfol ; Marguerite d'Ajoie à Porrentruy ; Un aspirant à la caserne à Boncourt ; Les mêmes à Mettemberg ; In B. de Grain-djéron ; le diable des Sairains ; Georgine à St-Ursanne ; Satanasedwig et Muphtilouki, commerce de bouchons à Berne : Rossignol des Bois à Undervelier ; Un chat de Fontenais.

48. LOGOGRIPHE.

Par cinq pieds l'on se quitte,
Et par quatre l'on m'adore.

49. ÉNIGME.

Etrange destinée, à coup sûr, que la mienne !
Tour à tour cajôlée ou traitée en vaurienne ;
Seule sous le ciel bleu, dans les bras d'une sœur ;
En des flots d'amertume, en des flots de douceur ;
Enviant du ruisseau la course vagabonde
A travers la campagne ou la verdure abonde ;
Jamais on ne me voit sur les sommets neigeux ;
Jamais au fond d'un gouffre ou d'un étang fan-
[geux,
Oui bien dans la vallée, un peu moins dans la
[plaine ;
Je m'approche de l'eau, mais je l'effleure à peine ;
J'assiste tous les jours au lever du soleil
En restant étrangère pourtant au grand réveil ;
Dans les airs ébranlés j'accompagne la cloche
Et, malgré ma douceur, j'entre dans la taloche
Que vaut au paresseux son obstination ;
Au déjeûner jamais je n'ai ma ration :
La mère de famille, avare ou prévoyante,
M'éloigne de la troupe affamée et bruyante
Qui trepigne déjà devant la soupe aux choux,
Comme pour m'avertir d'avoir à filer doux ;
Il me faut au diner briller par mon absence ;
Des amateurs de lunch j'ai fait la connaissance,
Sachant bien qu'au souper mon couvert fût-il mis,
Je ne rencontrerais que des fronts ennemis ;
Et je suis cependant membre de la famille,
J'ai ma place marquée au foyer qui pétille ;
Hélas ! chacun s'accorde à me tenir rigueur :
Faut-il donc s'étonner si je tombe en langueur,
Si, loin des gais propos dont le bruit m'horripile,
Je gagne, en gémissant, le lit où je m'enfile ?
Que faire, dites-moi, sinon, dans le sommeil,
Chercher, pour un instant l'oubli d'un sort pareil ?

50. CHARADE ALSACIENNE.

Mon bremier il a tes tends ;
Mon segond il a tes tends ;
Mon troisième il a tes tends ;
Et mon tout, il être une filaine bassion.

51. PROBLÈME

J'ai un certain nombre de noisettes que je veux partager entre 3 enfants. J'en donne $^2/_5$ à Paul, $^1/_3$ à Jean et $^1/_4$ à Jacques. Il ne m'en reste alors que 4.

Combien avais-je de noisettes ?

☛ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir *5 avril.*

Cote de l'argent

Du 23 mars 1898

Argent fin en grenailles fr. 99,50 le kilo.

Publications officielles

Mise au concours

La place de cantonnier route Soubey-St-Ursanne 780 fr. S'inscrire jusqu'au 1er avril au secrétariat de préfecture.

Convocations d'assemblées

Delémont. — Le 27 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes et nommer l'instituteur.

Goumois. — Le jeudi 31 à 9 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Epauvillers. — Le vendredi 8 avril à 2 h. pour voter le règlement de jouissance.

Moutier. — Assemblée bourgeoise le lundi 28 à 1 h. 1/2 pour passer les comptes.

Réclère. — Le 27 à 12 1/2 h. pour voter le budget et passer les comptes

Rebeuvelier. — Le 27 de 11 h. à 2 h. pour élire un conseiller.

Soubey. — Le 3 avril pour statuer sur la mise au concours de la place d'instituteur, nommer le président du conseil et quatre conseillers, s'occuper de l'orphelinat, etc.

Vermes. — Le 27 à midi pour passer les comptes.

Vellerat. — Le 3 à 1 h. pour voter un règlement forestier et passer les comptes.

Recettes et procédés

Nettoyage des pièces nickelées de bycicletes. — La *Revue scientifique* nous indique une formule pratique destinée à rendre le brillant aux pièces nickelées des bycicletes, cycles et tricycles, et à enlever la patine bleue ou verdâtre qui se forme fréquemment sur elles et les obscurcit un peu à la façon d'une rouille. Quand les pièces sont suffisamment petites, on les plonge complètement dans un bain d'alcool pur additionné d'une partie d'acide sulfurique pour 50 parties d'alcool ; lorsqu'elles sont trop massives pour permette ce bain, on les enduit à plusieurs reprises avec le même liquide. Dans le cas du bain, celui-ci ne doit pas durer plus de quelques secondes, autrement il attaquerait le nickel ; on rince ensuite à l'eau claire, on passe à l'alcool pur et l'on met sécher dans la sciure de bois bien fine.

Bons mots.

Belle-maman, un peu souffrante, a fait venir un médecin. Après avoir tâté le pouls : « Ouvrez la bouche, dit le docteur. Oh ! la mauvaise langue ! » Le gendre, bas au médecin : « Cela ne prouverait pas encore qu'elle fût malade. »

La petite Lili a mal aux dents, elle pleure ; sa maman veut la consoler.

— Voyons, sois sage... devant le monde !

— Oh ! dit Lili, tu es bien heureuse, toi, maman ; quand tu as mal aux dents, tu les ôtes !